

# Hugo Schuchardt et la morphologie de la langue basque <sup>(1)</sup>

---

Messieurs,

Laissez-moi d'abord vous dire tout le plaisir que j'éprouve à me trouver parmi vous: la Société d'Etudes basques de Saint-Sébastien, à laquelle j'ai adhéré. dès le début, a déjà tant fait pour le pays et la langue basque, et promet de tant faire encore, qu'on doit se réjouir de collaborer, si modestement que ce soit, à ses travaux.

Mais ma satisfaction se voile d'une ombre de tristesse: j'ai à vous parler en effet d'un homme que nous avons perdu il y a deux ans à peine; et, bien qu'il ne fût pas Basque, j'ose dire qu'avec lui un peu de la vie des ancêtres Euskariens s'est éteinte, non pas seulement parce que depuis plus de quarante années il s'intéressait à votre langue, mais aussi parce qu'il avait si profondément pénétré dans l'âme même de l'euskara, qu'il méritait mieux qu'aucun autre étranger d'être en quelque sorte naturalisé Basque. Et ce n'est pas uniquement la force de pensée de Schuchardt que nous devons admirer en lui, c'est en outre son immense érudition dans divers domaines et en particulier dans la grande forêt des langues qui lui a permis de résoudre des problèmes bascologiques qui avaient été plus ou moins mal traités par ses devanciers.

Si l'on devait étudier. la vie et la production d'un tel maître, il y faudrait une vingtaine de conférences de la longueur de celle-ci. Et les questions basques et ibériennes représentant à peu près le quart de son œuvre totale, environ cinq heures seraient donc nécessaires pour résumer dignement ce que, de 1884 à 1927, Schu-

---

(1) Conférence faite à Saint-Sébastien en 1929, sous les auspices de la Sociedad de *Estudios Vascos*. Ce travail n'était pas destiné à l'impression, et, si je le publie aujourd'hui, c'est sur les instances de M. Julio de Urquijo.

chardt a écrit sur ce sujet. Je me vois donc obligé, non seulement de m'en tenir rigoureusement à ce que le regretté disparu a publié sur la morphologie basque, mais encore à résumer et à condenser le plus possible mon exposé, qui a d'ailleurs beaucoup plus pour objet de vous inciter à lire à votre tour ou à relire l'œuvre du maître, qu'à vous dispenser de l'étudier.

Avant de me présenter devant vous, j'ai revu à votre intention toute la production bascologique de Schuchardt, qui se compose, comme vous le savez, de plus de cent mémoires, brochures ou articles, et j'ai noté tout ce qui, dans ces travaux, intéresse spécialement la morphologie. Il m'a paru indispensable, au surplus, de parcourir les autres écrits de Schuchardt, où il lui arrive incidemment de parler du basque, et je dois vous exposer brièvement et en quelque sorte schématiquement quelques-unes des idées nouvelles que Schuchardt apporta à la solution des problèmes que soulèvent les procédés grammaticaux et les catégories grammaticales du basque: Je laisserai donc de côté tout ce qui ne m'est point apparu comme essentiel, car je m'en voudrais de lasser votre attention, étant donné par ailleurs que le français n'est pas la langue maternelle de la plupart d'entre vous.

Quel était l'état des études de linguistique basque en 1887, lorsque Schuchardt, rentrant en Autriche après avoir pendant trois mois étudié le basque à Saye, se disposait à son tour à écrire fréquemment sur cette langue? A vrai dire, les basquistes disposaient déjà en ce temps-là de quelques instruments appréciables. Pour nous en tenir —car nous avons nettement délimité notre sujet— à la seule morphologie, ils pouvaient utiliser le très précieux *Verbe* et ses annexes du prince Louis-Lucien-Bonaparte, la grosse grammaire comparée de van Eys, celle de notre vénéré ami Don Arturo Campion, un grand nombre d'articles de Vinson et de Charencey, sans compter les livres de Larramendi, Lardizabal, d'Inchauspe, Zavala et de tant d'autres que le peu de temps qui m'est imparti m'empêche d'énumérer. Vous pensez bien que Schuchardt, alors à l'apogée de son génie, ne se fit pas faute de méditer toutes ces œuvres, car on a beau être un maître, on ne peut tout tirer de son propre fonds, et, d'autre part, ce qu'il avait appris de basque à Sare était peu de chose, comparé à ce qu'il désirait savoir. Cependant il se rendit compte bientôt de deux choses: la première, c'est que, malgré l'abondance de tous ces travaux, il y avait encore quelques problèmes qui n'avaient pas été même

effleurés, et la seconde, que ceux d'entre eux qui avaient donné lieu à des publications nombreuses et à des polémiques acerbes étaient, du moins pour la plupart, encore loin d'avoir trouvé leur solution. Et comme tout se tient, Schuchardt étudia de front, et avec un égal bonheur, la phonétique, la morphologie, le vocabulaire et même tous les tenants et aboutissants du basque tels que l'ibère, le chamito-sémitique, les langues du Caucase, et, ici encore, je suis obligé d'écourter.

Après quarante ans d'efforts il arriva —et en disant cela je pèse mes mots et je prends toute la responsabilité de ce que j'avance— à faire à lui seul presque autant de découvertes que tous les autres bascologues réunis.

Mais vous avez hâte sans doute que je sorte de ces généralités, qu'il serait d'ailleurs facile d'augmenter encore. Arrivons donc à des considérations plus concrètes. Je vais prendre diverses parties de la grammaire en vous exposant quelques-unes des idées que Schuchardt a émises sur elles. L'article nous occupera d'abord. Vous savez tous qu'en basque il est post-posé (ou suffixé) et que sa forme est très simple: il se compose d'une seule voyelle: *a*. De cette post-position il n'y a pas lieu d'être surpris, quoique à la vérité les langues qui possèdent l'article le préposent généralement. Dans une note parue en 1912 à la *Revue int. des Etudes basques*, Schuchardt a émis cette idée que dans la préhistoire du basque, il devait y avoir un article préposé qui nous apparaît aujourd'hui sous l'alternance *e-*, *i-*, et qu'on rencontre avant la racine de certains substantifs tels que *egun* (jour), *ikatz* (charbon) et avant le radical des verbes forts comme par exemple *eman* (donner) et *ikusi* (voir). Cette hypothèse très vraisemblable avait été suggérée à Schuchardt par de frappantes analogies avec certaines langues du nord de l'Afrique, et aussi, croyons-nous, par la disparition fréquente de cet élément adventice dans les combinaisons verbales. Quant à l'article *-a*, Schuchardt se borne à admettre après van Eys que c'est le démonstratif éloigné (*h*)*ar*, dont la lettre *r* reparait dans les formes fléchies telles que *gizonaren*. Enfin, cette hypothèse devient une certitude quand on constate l'existence à date ancienne dans les dialectes basques-français et à date même contemporaine dans les dialectes basques-espagnols d'un autre article, représentant celui-là un démonstratif rapproché, *or* (par exemple dans le *gaztenor* de Liçarrague, «le plus jeun» (rapproché), par opposition à \**gaztenar* de plus jeune» (éloigné); dans *euror* (mot à mot «toi-

même-le»), *neuror* (moi-même), *geuron* (où on est le dernier vestige du pronom *horien* (*horien guztion* «de nous tous», et l'on peut citer aussi *biyok* (nous autres deux) opposé à *biyak* (les autres deux).— Ceci m'amène à dire quelques mots des démonstratifs: c'est dans les *Primitiae lingvae Vasconvm* que Schuchardt octogénaire fit paraître en 1923 et qui est le travail le plus systématique qu'il ait écrit sur l'ensemble de la grammaire basque, qu'il en est parlé le plus explicitement. Ces démonstratifs sont au nombre de trois, marquant trois degrés d'éloignement et correspondant rigoureusement aux démonstratifs espagnols *este*, *ese* et *aquel*. Ce sont respectivement *haur*, dont le premier et le dernier élément disparaissent dans certains dialectes et qui revêt la forme *hun* —ou *on*— devant un suffixe, *hori* (*hor-* devant un suffixe), et enfin *hura* (ou *har-* devant un suffixe). Dans certains dialectes le premier élément est une gutturale, *g* ou *k*. Quant au second élément, il se présente sous les formes *au*, *u*, *o*, *a*; le troisième est *r* ou *n*. Schuchardt ne s'est pas expliqué sur la valeur de chacun de ces éléments. J'ai l'impression quant à moi que, même sous la forme simple où ils nous apparaissent, ces démonstratifs sont les résidus de formes anciennes plus longues.

Pour ce qui est des pronoms personnels, Schuchardt n'innove guère sur ce qu'avaient dit ses prédécesseurs, sauf en un point; il pose un pronom de la troisième personne qui n'existe plus aujourd'hui mais qu'il retrouve dans le verbe: *\*da* (il, lui). Schuchardt se rallie aussi à cette opinion de Linschmann que *ene* (mon) diffère de *neure* en ce que celui-ci est réfléchi, d'où l'on peut conclure que le bizcayen *neu* (moi) est une forme parallèle plus courte de *nerau* ou *nihaur* et signifie primitivement *moi-même*. Signalons enfin deux petites découvertes de Schuchardt, à savoir que si *bere* (suus) est le génitif de *\*be* ou *ber* (lui-même) opposé au basque français *haren* (eius), en revanche, *beren* est le génitif de *bera*. Quant à *ene* (mon), Schuchardt le fait venir de *nera* par l'intermédiaire de *\*nee* métathésé.—Schuchardt aussi a dit quelques mots de certains adverbes: pour lui *ban* (là-bas) est le locatif de *har* (*ha(r)en*); *hemen* (ici) est le locatif de *haur*: (*hauen* > *haben* > *hemen*); de même, *hambat* (autant) est formé du génitif *haren* et de *bat*, de même que *hunembat* est le génitif de *hun* + *bat*; *bezala* est formé de *berze-ha-la*; *bezaimbat* = *berze haim bat*; quant à *bethi*, cet adverbe est formé de *bethe* + le suffixe *ik*, ce que Schuchardt a eu d'autant plus de mérite à trouver qu'il ne connaissait alors

pas la forme *betik* usitée encore dans, quelques localités.—J'ai parlé il y a un moment des adverbes *han* et *hemen*: il est curieux de constater que nulle part Schuchardt ne tente d'expliquer *hor* (là). Ne pourrait-on considérer que contrairement à *han* et *hemen* qui sont des locatifs, *hor* est le démonstratif *hori* avec le suffixe zéro? Cette hypothèse, que me suggère mon ami René Lafon, me paraît très plausible.

Mais il est temps de passer à la déclinaison. Vous vous rappelez que van Eys n'admettait pas son existence: pour Schuchardt, au contraire, la déclinaison basque est tout-à-fait analogue à celle du latin ou de l'allemand. Dans un article du *Globus* paru en 1901, il dit expressément que *gizoni* est très comparable au latin *consuli* et que *gizonaren* a son analogue dans l'allemand *des Menschen*. Le difficile, c'est de dire où finit la déclinaison. Le nombre des suffixes de dérivation est considérable en basque, mais nous n'en parlerons pas, car ils nous paraissent devoir être étudiés à propos de la formation des mots, et l'étude du vocabulaire est hors de notre sujet. Il faut donc se borner à jeter un coup d'œil sur ceux qui correspondent à peu près à ce qu'on appelle des cas dans les langues précitées. Deux d'entre eux paraissent à Schuchardt empruntés. Dans son mémoire de 1907 sur la déclinaison ibérienne, il affirme que le *-ko* du génitif relatif est un emprunt au celtique. Et bien que cinq ans après il le retrouvât en nubien, il s'en tient à sa première affirmation. L'autre suffixe emprunté est celui du locatif pluriel, *-eta-*, que l'on rencontre par exemple dans *mendi-eta-n*, et aussi dans *mendi-eta-tik* etc., alors qu'on s'attendrait à *\*mendiaken*. Cet *eta* serait le pluriel du suffixe latin *-etum*; il aurait pénétré dans le basque en donnant lieu à des mots tels que *ezpeleta*, *elhorrieta*, *gogoeta* et une foule d'autres et finalement il se serait incorporé dans la déclinaison.—A côté de ces suffixes empruntés, il faut signaler que pour Schuchardt l'accusatif n'existe pas, puisque, ainsi que nous le verrons, le verbe est passif en basque. de sorte que, quand on croit dire *l'homme bat le chien*, on dit en réalité *le chien est battu par l'homme*.

Il faut signaler aussi que le nominatif est caractérisé par le suffixe zéro, et que le vocatif n'en diffère qu'en ce qu'il est affecté d'un accent différent.

Parlons rapidement de quelques autres suffixes. D'après Schuchardt, le suffixe *-k* de l'actif (par exemple dans *nik*) est parent de *-ik* du partitif (par exemple dans *semerik*), et du *-tik* de l'ablatif

(*hortik*); ce *k* est primitif et correspond en gros au latin *de* et à l'allemande *von*. Il ne faut pas confondre ce *-k* avec le suffixe du pluriel *-k* qui aurait anciennement existé sous la forme *\*-ki*. Nous y reviendrons à propos du verbe.—J'ai mentionné tout à l'heure le génitif relatif *-ko*: le génitif possessif est *-en*: on ne doit pas le confondre avec le locatif *-n*, bien que ces deux suffixes casuels aient au fond la même origine. Quant au datif *-i*, il était anciennement *\*-ki*. C'est encore l'étude du verbe qui a incité Schuchardt à cette conclusion. Vous remarquerez que ce *\*-ki* est identique à la forme ancienne du pluriel, mais sous Cet aspect ces deux suffixes n'ont pas dû coexister: quand on parle de l'évolution du basque, on n'en est pas à quelques centaines d'années près. Ce suffixe du datif *\*-ki*, d'après Schuchardt, est apparenté à *-kin* (avec), lequel serait lui-même une contraction de *\*-kiden* (en compagnie). Dans mon compte rendu des *Primitiae*, publié dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, j'ai fait remarquer que la forme intermédiaire *-kien*, qu'on peut lire notamment chez Haraneder et qui est encore employée par quelques vieillards de la côte labourdine, confirme cette vue de Schuchardt.

Nous ne pouvons trop nous attarder à la déclinaison, mais il convient de signaler en terminant trois opinions du regretté linguiste qu'on ne saurait passer sous silence: la première, c'est que le suffixe de l'instrumental *-z* semble avoir été autrefois *-tz* (cf. *baietz*, *ezetz*, *hainitz*, *berritz*); la seconde, que *-gan* est composé de *ga* + *n*, que ce *ga* se recouvre avec le vieil espagnol *en cas* (latin *casa*), que c'est ce même *ga* que l'on a dans le biscayen *-gaz* (avec), et qu'eh troisième lieu il a existé jadis un suffixe autonome *-t* que l'on retrouve dans *-tzat*, dans *-ganat* (à côté de *-gana*) et dans l'allatif *-rat* ou *-lat* (à côté de *-ra* et *-la*).

Venons-en maintenant à la conjugaison. C'est de toutes les parties de la grammaire basque celle sur laquelle Schuchardt a le plus écrit: il s'est même plus occupé du verbe que des emprunts du vocabulaire euskarien aux langues romanes (qui pourtant lui tenaient tant à cœur). Dès 1888, dans un long compte rendu d'un article de Gerland, il esquaissa déjà quelques théories préliminaires et dans les articles qu'il écrivit tout à la fin de sa vie, il revenait très souvent sur telle ou telle théorie qu'il avait exprimée antérieurement à propos de tel ou tel point de la conjugaison, pour la confirmer ou la développer. Voulant mener à bien cette lourde tâche, Schuchardt étudia durant cinq années avec un soin extrême les

théories de ses prédécesseurs et se pencha longuement sur les paradigmes des grammaires, et en 1893 il publia un mémoire de 80 pages in-quarto intitulé «Sur l'origine des formes de relation du verbe basque» (1).

Pendant que ce mémoire était sous presse, il écrit à Dodgson, le 29 Janvier 1893, que la conjugaison basque est l'une des choses les plus difficiles et les plus embrouillées de toute la linguistique; et il donne à cela deux raisons: la première, c'est que le nombre des formes est extraordinairement grand (il déclare les avoir toutes utilisées et en avoir examiné au moins cinquante mille), et la deuxième, c'est qu'il faut tenir compte d'un grand nombre de facteurs ayant évolué et s'étant enchevêtrés dans les directions les plus variées. Dans un article paru dix-huit ans après, il parlè encore de l'hypertrophie du verbe basque. Dans la même lettre à Dodgson il déclare aussi s'être efforcé d'arriver à la clarté en ajoutant que quelque chose peut être, absolument clair et en même temps très difficile à comprendre. Il faut reconnaître que ce livre n'a guère été compris ni même lu, mais enfin on ne doit pas désespérer, et peut-être dans l'avenir se trouvera-t-il quelque professeur d'Université qui consacrera une série de leçons à un exposé méthodique et précis de ce que Schuchardt a pensé du verbe basque. Cela consolera peut-être Schuchardt par delà la tombe de l'amertume d'ailleurs toute relative qu'il dut éprouver à constater que divers bascologues n'apprécièrent pas son travail. Vinson lui consacra un article auquel Schuchardt dut répondre pour en corriger les erreurs d'interprétation. Webster fit également à son sujet des contresens que Schuchardt releva; Dodgson fut embarrassé et van Eys, bien qu'ayant couvert d'annotations son exemplaire de cet Ouvrage, bien qu'ayant pris par ailleurs plusieurs pages de notes et même correspondu avec Schuchardt, fit dans la revue anglaise *The Academy* une recension brève et peu compromettante, et dans une lettre de 1895 il déclare que les théories de Schuchardt bouleversent des notions reçues, qu'il faut bien peser le pour et le contre, qu'il ne sait que décider et qu'une difficulté pour ainsi dire psychologique l'arrête. Craignant, Messieurs, que des difficultés semblables ne nous arrêtent vous et moi à notre tour et que je dépasse ainsi le temps

---

(1) Baskische Studien.—I. Ueber die Entstehung der Bezugsformen des baskischen Zeitworts.—La Revue publiera une traduction espagnole de cet ouvrage.

qui m'est imparti, je vais me borner à vous indiquer quelques points essentiels.

Déjà, quelque quatre-vingts ans avant Schuchardt; Guillaume de Humboldt avait vaguement pressenti que le verbe basque pouvait bien être exclusivement passif, mais il s'en tint là. En 1887, Friedrich Müller précisa la question, mais sans insister (1). L'année suivante, Schuchardt prit nettement position: si une phrase telle que *aitak maitatua da* ne peut être traduite autrement que «il est aimé par le père», il S'ensuit que lorsque je dis *aitak maitatzen du* je dois traduire, non pas «le père l'aime», mais «il est aimé par le père». Le verbe est donc passif, avec cette double restriction toutefois —qui n'a pas été assez remarquée— que Schuchardt fait observer d'une part, que le présent est purement passif et que l'imparfait est en partie passif et en partie actif, et que, d'autre part, certains problèmes sont aussi embarrassants pour les partisans de la théorie passive que pour ceux qui admettent que dans le verbe soi-disant actif il n'y a pas la moindre trace de passivité. Quoiqu'il en soit, la racine du verbe (-go- dans *egon* «rester» -kar- dans *ekarri* «apporter» étant indifférente, c'est-à-dire ni active ni passive, *na-go* signifiant «je rest» (passif), *na-kar* doit signifier «je suis porté» (passif), et dans une lettre à van Eys, Schuchardt déclare qu'à l'origine *izan* signifiait à la fois «être» et «être eu». Trombetti ayant objecté à cette théorie que la similitude de la forme et de la position, dans *na-kar*, *na-go* etc. ne prouve nécessairement pas la similitude de la fonction, Schuchardt déclara victorieusement que la non-similitude est beaucoup plus invraisemblable, et il aurait pu ajouter que le parallélisme frappant qu'on observe sur ce point entre le verbe basque et le verbe de toutes les langues caucasiennes fortifiait encore sa théorie. Donc, si *nakar* signifie «je suis porté» et non «il me porte», *dakart* doit se traduire «il est porté par moi» (*da-kar-t*).— Voici sur le verbe d'autres indications: il y a lieu de s'étonner qu'à la troisième personne on trouve comme élément préfixé tantôt *d* (*du*), tantôt *z* (*zuen*), tantôt *l* (*luke*), tantôt *b* (*bedi*): pour Schuchardt le *d* seul représente un pronom de la troisième personne aujourd'hui disparu (*da*). Quant à *z*, il l'explique par l'analogie de *zan* ou *zen* (il était), mot où il appartient à la racine: anciennement, à la troisième personne singulière et plurielle de l'imparfait il n'y avait aucune consonne préfixée comme le prouvent les formes biscayen-

---

(1) On pourrait également citer la *Grammaire* de Chaho (1836).

nes *eban*, *ebazan*; le *l* de *luke*, Schuchardt l'explique comme un vestige de *al* (pouvoir). Quant au *b* des impératifs, en 1888 il paraissait vouloir se rallier à l'hypothèse du prince Louis-Lucien Bonaparte d'après laquelle cette lettre était le dernier reste de *bai* (oui); en 1919, il déclare ne trop savoir que penser sur la question, mais en 1923, il rattachait définitivement cette lettre à *\*be*, *\*ber* (lui-même).— Autre question, celle de l'expression du pluriel dans le verbe: ce nombre est exprimé par une foule de lettres ou groupes de lettres, *-it-*, *-te* ou *-de*, *-e*, *-tzi*, *-zi*, *-tz*, *-z*. Schuchardt les ramène toutes à un *\*ti*, plus anciennement *\*ki* dont nous avons parlé à propos de la déclinaison. Cette vue profonde me paraît confirmée par deux faits que Schuchardt ne connaissait probablement pas: d'abord on trouve *-di* plusieurs fois (dans le chant d'Altabiscar par exemple), et puis et surtout ce *-ti* se rencontre à l'état pur dans l'ulzamaïs *ditio* que j'ai trouvé dans les manuscrits de Bonaparte et que le Père Intza a recueilli indépendamment.— Passons à un autre problème, celui des auxiliaires: pour Schuchardt, il y en a moins que pour van Eys; ils se réduisent à trois: 1° *izan* ayant un sens tantôt transitif et tantôt intransitif (opposition de *beza* et de *biz*), 2° *\*edun* (c'est-à-dire *eduki* sans le *-ki* du datif: comparez le français «tenir» et «tenir à») et 3° *edin* que van Eys traduit par «pouvoir» et que Schuchardt traduit par «devenir» (1). Le verbe *eroan* n'interviendrait donc jamais comme auxiliaire. Vinson ayant en 1908 expliqué *eman du-ra-ut*, comme étant un factitif, Schuchardt lui répondit avec raison que sa théorie n'expliquait ni des formes comme *diezadan* «qu'il me l'ait» ni le biscayen *deust* «il me l'a». Quant au participe passé *ukan*, *ükhen* ou *ekun* Schuchardt le considère comme un aboutissement de *\*edukan*.

Il y aurait beaucoup à dire encore sur la conjugaison, mais je ne saurais lasser votre attention: je vais seulement vous montrer comment notre regretté maître interprète quelques-uns des éléments du verbe: soit une forme telle que *zitazkidaketenan* qui signifie «il pourrait les avoir à toi» quand on parle à une femme que l'on tutoie. Voici comment l'explique Schuchardt: *z* pronom sujet singulier de troisième personne, *it* signe de pluralité, *za* radical du verbe être, *z* signe du pluriel, *ki* signe du datif, *da* pronom de première personne régime, *ke* suffixe du mode potentiel, *te* signe du pluriel pour

---

(1) Bien entendu, il y a aussi d'auxiliaire *egin*, propre au biscayen. et *iraun* (?) dans *diro* p. ex.. (souletin et bas-navarrais).

le pronom «faiseur», *na* suffixe indiquant qu'on parle à une femme que l'on tutoie, et *n* suffixe de l'imparfait; dans *na* le *a* est simplement une voyelle de liaison..

Dans son mémoire de 1893, Schuchardt considérait cette *n* (de *dun*, *den* etc.) comme une réduction de l'espagnol *doña* (en s'appuyant notamment sur le biscayen *on*). Dans une lettre particulière, il me déclara qu'il avait changé d'opinion là-dessus, et dans son mémoire sur le basque de Sare paru en 1922 il confirma son repentir et ne rattacha plus cet élément au roman.

Bien que ces indications sur la conjugaison soient un peu succinctes, il me reste à me demander quel est l'apport de Schuchardt dans la théorie de la syntaxe basque (car vous savez que les linguistes contemporains considèrent la syntaxe comme faisant partie de la morphologie). Ce chapitre de la grammaire a beaucoup préoccupé Schuchardt. En 1913 il rêvait d'une étude d'ensemble sur ce sujet. Malheureusement ce projet ne s'est pas réalisé. A diverses reprises, nous trouvons dans les œuvres du maître des remarques de syntaxe, mais elles avaient déjà été faites quoique moins précisément par ses devanciers. Nous nous bornons à mentionner comme assez importantes les pages consacrées en 1893 au basque dans le mémoire sur la phrase interrogative et relative à plusieurs compléments, où sont cités d'intéressants exemples de Dechepare, Axular, Tartas, Larramendi, Iturriaga. puis une remarque où il est dit que la post-position de l'article est compréhensible puisque c'est originairement un démonstratif, et enfin l'observation capitale de 1925 où il est prouvé que l'a syntaxe n'indique absolument rien pour prouver la parenté des langues: à cet effet, Schuchardt compare la phrase basque *zuk ekarri didazun ikatza* à la phrase allemande *die von Ihnen mir gebrachte Koble*. Cette remarque de méthodologie linguistique a été confirmée par une discussion qui a eu lieu dernièrement à la *Société de Linguistique de Paris*.

Si l'on me demandait maintenant, pour conclure, quels progrès dans l'ensemble Schuchardt a fait réaliser à la morphologie basque, voici ce que je répondrais: alors que, sur la plupart des points concernant la déclinaison et la conjugaison, ses prédécesseurs et même ses contemporains se sont d'habitude bornés. soit à ne donner aucune solution, soit à adopter celle d'autres auteurs sans dire pourquoi, soit encore à émettre des théories insoutenables, réfutées d'avance à la fois par l'examen des faits et par les principes de la linguistique générale, Schuchardt s'est posé à nouveau un grand

nombre de questions et y a apporté une foule de solutions originales. Ainsi, il a complètement renouvelé la grammaire basque. Je demande donc d'une façon pressante qu'on étudie de très près l'ensemble de sa production, et que, tenant compte du perfectionnement sans cesse croissant des méthodes linguistiques, et de la découverte incessante aussi de faits dialectaux nouveaux et de textes inconnus ou mal étudiés, on se serve de toutes ces données, pour confirmer le plus souvent, quelques rares fois combattre aussi et d'autres fois encore dépasser, les théories de Schuchardt, mais en s'appuyant sur elles: ce sera l'œuvre des bascologues de l'avenir.

**Georges LACOMBE**